



**Procès-verbal du conseil d'établissement
Polyvalente des Monts
Séance tenue le mardi 16 mars 2021, à 19 h
Visioconférence**

1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum

Présences :

Mme Manon Roy - parent
Mme Geneviève Mercier - parent
M. Stéphane Billard - parent
M. Benoît Pigeon- parent
M. Mathieu Cavanagh - personnel soutien
M. Érick Lapointe - personnel enseignant
M. Gabrielle Gélinas - personnel enseignant
Mme Lyne Grégoire - personnel enseignant
Mme Stéphanie Leclerc - directrice
M. Stéphan Schwab - président
M. Alexandre Simard - vice-président
M. Arthur Schwab, élève
M. Réjean Bondu, personnel professionnel

Absences :

M. Yves Lamarche, membre de la communauté
Mme Natacha Gauthier, personnel enseignant
Mme Mélissa Gosselin - parent
M. Antoine Le Siège, élève
Mme Odrée Dionne-Fournelle, membre de la communauté
Mme Mylène Audet, personnel professionnel

Monsieur Stéphan Schwab souhaite la bienvenue aux membres, il déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alexandre Simard d'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0316-001**

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021 et suivis

Le procès-verbal du 19 janvier 2021 est déposé.

IL EST PROPOSÉ par Madame Gabrielle Gélinas d'APPROUVER le procès-verbal du 27 octobre 2020 en modifiant « Approuvé à majorité » au point 14.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0316-002**

4. Parole au public

Aucun public.

5. Informations de la direction

5.1 COVID-19

Un seul cas de COVID a été identifié à notre école en février et nous n'avons pas eu besoin d'isoler des élèves ou du personnel puisque la personne n'avait pas été en contact.

5.2 Tutorat

Le service de tutorat a débuté cette semaine. Deux services : celui offert par des adultes de l'école et celui offert par des élèves de la 5^e secondaire aux élèves de la 1^{re} secondaire (nous avons reçu un don de 8 000\$ pour organiser ce tutorat de la part de la fondation du CSSL, permettant de verser un salaire aux élèves tuteurs). Pour le tutorat offert par des adultes de l'école, 48 élèves sont inscrits et nous avons en tout sept tuteurs pour un total de douze heures de tutorat par semaine après les classes.

5.3 Intervenant en toxicomanie

Les écoles secondaires de la MRC des Laurentides ont reçu un don de 35 000\$ chacune à la fin février permettant d'engager un intervenant en toxicomanie entre mars et juin 2021. Nous avons donc modifié le rôle d'une TES de notre école afin qu'elle puisse assumer ce rôle en faisant des suivis individuels, en organisant des ateliers de prévention auprès des élèves ciblés, etc. Cette TES a été remplacée et nous permet donc d'augmenter le service aux élèves.

Monsieur Mathieu Cavanagh précise que des services étaient déjà offerts à l'école, notamment avec le CRD et Tangage, que des ateliers sont donnés aux élèves à chaque année et que l'organisme Tangage évalue les dépendances les plus présentes à notre école aux trois ans. L'intervenante en toxicomanie ajoutée a donc pris en considération ce qui se faisait déjà.

Monsieur Alexandre Simard demande qu'un compte rendu soit fait aux membres du conseil d'établissement afin de prendre connaissance de la valeur ajoutée de cette ressource supplémentaire.

5.4 Ajout soutien en mathématiques

À la suite de l'analyse des résultats de la 1^{re} étape, des difficultés ont été remarquées chez les élèves en français et en mathématiques. Un enseignant en mathématiques supplémentaire a été engagé à temps plein afin d'aider les élèves en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire. Nous sommes à la recherche d'un enseignant en français pour augmenter l'aide aux élèves.

5.5 Autres informations : activités parascolaires

Considérant les nouvelles mesures du MEQ, il a été possible de redémarrer le parascolaire (après l'école) pour les élèves qui pratiquent le volleyball seulement puisque le parascolaire doit se faire uniquement en bulle-classe.

6. Informations du conseil des élèves

Monsieur Arthur Schwab fait la présentation des demandes du conseil des élèves afin d'apporter des modifications au garage (installation de tuiles au plafond, repeindre les bancs, disposer des plantes, changer la ventilation, etc.). La direction informe les membres qu'elle a déjà interpellé le service des ressources matérielles à ce sujet et que les travaux reliés à la réfection du plancher et des tuiles au plafond s'élèveraient à plus de 70 000\$. Comme le CSSL ne dispose pas de budget à cet effet, une demande au MEQ sera formulée afin que les travaux puissent se réaliser. Nous sommes en attente d'une réponse à ce sujet. Le conseil des élèves est invité à faire un suivi aux membres du conseil d'établissement.

Monsieur Réjean Bondu informe les membres que les deux nouveaux chandails chauds ont été reçus et qu'ils seront présentés aux élèves pour des commandes éventuelles.

7. Informations du comité de parents

M. Simard présente trois points qui ont été traités au comité de parents :

1. Sécurité routière autour de la Polyvalente des Monts

Le premier rapport préliminaire de la firme d'experts en sécurité routière a été déposé au CSSL. Les changements sont importants et coûteux mais le CSSL et la Ville souhaitent les réaliser (par exemple, ouverture des rues, faire des changements de voies). Des changements majeurs seront réalisés sur une période d'une année et demie. Un dépôt sera fait au printemps.

2. Programmes régionaux

Le conseil d'administration du CSSL souhaite lancer un chantier sur les programmes régionaux (l'ODA est concerné pour notre école). En effet, le CSSL a un souci en lien avec le coût du transport scolaire. 650\$ est demandé aux parents mais le coût réel est beaucoup plus important et cette situation est donc inéquitable pour les autres élèves. Le chantier servira à réfléchir et voir comment cela peut être amélioré.

Monsieur Simard mentionne qu'il souhaite que le conseil d'établissement et les parents de notre école soient consultés de façon générale.

3. Calendrier scolaire 2022-2023

Une proposition a été faite afin qu'il n'y ait pas de journées pédagogiques le mardi, mercredi ou jeudi.

8. Consultation des élèves (activités parascolaires, climat scolaire)

Le conseil des élèves a fait des propositions en lien avec des modifications au code vestimentaire. Celles-ci seront déposées à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Des propositions ont également été transmises en lien avec l'amélioration du garage.

Enfin, les élèves ont été sondés cet automne pour ce qui est de leur intérêt envers le type d'activités parascolaires. Les membres du conseil d'établissement souhaitent qu'un dépôt des résultats du sondage soit fait à la prochaine séance.

9. Consultation besoins de l'établissement (réfection et transformation des bâtiments)

La direction propose de faire l'ajout de 4 robinets ou stations permettant le remplissage de bouteilles aux fontaines d'eau situées près des toilettes des élèves au rez-de-chaussée et de procéder à l'installation de colonnes ou colonnettes électriques dans la salle de enseignants permettant de retirer les nombreuses rallonges qui se retrouvent sur le plancher. Les membres sont en accord.

10. Ajout de deux parcours à la grille-matières 2021-2022/ FMS-PAFP

Dans un courriel du 9 février 2021, les membres du conseil d'établissement ont été consultés en lien avec l'ajout à la grille-matières 2021-2022 de deux parcours, soit FMS (formation des métiers semi-spécialisés) et PAFP (programme de formation axée sur la formation professionnelle).

- *CONSIDÉRANT* l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par la direction de l'école en s'assurant :

De l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre ;

Du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Roy d'APPROUVER l'ajout à la grille-matières 2021-2022 telle que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0316-003

11. Résolution mesures dédiées protégées

Dans un courriel du 25 février 2021, les membres du conseil d'établissement ont été consultés en lien avec les mesures dédiées protégées.

Le conseil d'établissement de la Polyvalente des Monts confirme, au meilleur de sa connaissance, que son centre de services scolaire lui a transféré un montant de 98 915,00 \$, dans le cadre des mesures protégées. Le conseil d'établissement de la Polyvalente des Monts confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez noter qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2020-2021 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200); et
- Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoit Pigeon d'APPROUVER la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées et protégées telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0316-004

12. Sujet divers

Aucun sujet divers n'est discuté.

13. Levée de l'assemblée

Madame Gabrielle Gélinas propose la levée de l'assemblée à 19h48.



Stéphanie Leclerc
Directrice



Stéphan Schwab
Président du Conseil d'établissement